



Été 2015

www.caravelles.ca



Document d'inscription – Été 2015

Le Club de soccer des Caravelles de Sainte-Foy – Sillery a été élu « Club de l'année 2014 » par l'Association Régionale de Soccer de Québec, nous tenons à vous remercier de votre confiance et vous dire que cette récompense est d'abord et avant tout pour vous (bénévoles, entraîneurs, joueurs). Enfin, nous souhaitons aussi exprimer nos remerciements à la **CAISSE DESJARDINS DE SAINTE-FOY**.

Commanditaire principal du Club de Soccer des Caravelles de Sainte-Foy - Sillery

OUVERT LE SAMEDI
DE 9 H À 13 H CENTRE D'SERVICES PLACE DE LA CITÉ
2600, BOULEVARD LAURIER, PORTE 1

ET PLUS ENCORE!
BESOIN DE PARLER À UN CONSEILLER ?
FACILE AVEC NOTRE HORAIRE PROLONGÉ.
• de 6 h à 22 h en semaine
• de 8 h 30 à 16 h le week-end
COMPOSEZ LE 418 653-0515 7 JOURS/7

 **Desjardins**
Caisse de Sainte-Foy



Attention ! Pour toute inscription faite avant le 17 mars 2015, vous bénéficiez d'un rabais de 40 \$ sur le prix régulier.

Nous vous informons que selon l'article 35.9.1 des « Règles de fonctionnement » de la Fédération de Soccer du Québec, le club est maître et responsable de l'utilisation de son effectif.

U-9 et U-10 (nés en 2006 ; 2005)

2 programmes proposés : Ligue Locale Caravelles (LLC)
ou Ligue de développement(A)

A) Programme Ligue Locale Caravelles

Nous accorderons beaucoup d'importance au nombre de ballons touchés et au développement technique individuel (au maximum 1 ballon pour 1 ou 2 joueurs par exercice). Il y aura aussi plus de place au jeu et au mouvement collectif (jeu à 2 et à 3). Il y aura également toujours des matchs à thème où les jeunes découvriront par eux-mêmes le soccer (apprentissage encore plus rapide). Garçons et Filles divisés.

Début des activités : samedi 02 mai 2015

Fin des activités : Lors de la fête de fin de saison du Samedi 29 août 2015

2 secteurs proposés (choix à faire) : Est ou Ouest. La séparation entre les deux secteurs se fait au niveau de l'Autoroute 573 (Henri IV). Terrains utilisés par le secteur Est (Du Buisson, Ste-Isabelle). Terrains utilisés par le Secteur Ouest (Ste-Ursule, St Mathieu, St Benoit, Pie XII).

Contenu du programme : 1 clinique technique + 1 match par semaine

Catégorie	Année de naissance	Horaire des cliniques techniques	Lieu des cliniques	Journée principale des matchs (18 ou 19h)	Prix avec rabais, jusqu'au 16 mars 2015	Prix régulier
U-09 (soccer à 7)	2006	Samedi 8h à 12h, en fonction du nombre d'inscrits	Secteur Est à Du Buisson	Jeudi	175\$	215\$
U-10 (soccer à 7)	2005	(ordre croissant, des plus jeunes aux plus vieux) Durée : 1h15	Ou Secteur Ouest à St-Ursule			

B) Programme Ligue de développement (A)



Dans ces catégories, nous cherchons à former des joueurs autonomes, qui seront capables plus tard, de jouer à n'importe quel poste et dans n'importe quel rôle. Il s'agit de la meilleure période pour apprendre à jouer partout. Priorité au développement technique. L'apprentissage de l'effort, de la rigueur et du travail dans un collectif seront développés. L'attitude est encore plus importante que le talent, surtout pour des joueurs/joueuses de cet âge.

Aucune place n'est garantie lors de l'inscription, le jeune doit satisfaire aux exigences des camps de sélection. Les matchs auront lieu contre des équipes de la grande région de Québec. Garçons et Filles divisés.

Début des camps de sélection : à partir du 17 mars 2015, horaire à venir sur notre site internet www.caravelles.ca

Début des premiers matchs : le 09 mai 2015
matchs

Fin des activités : Fin août pour les derniers

Journée de match prévue : <http://caravelles.ca/inscriptions-saison-ete-2015/>

Contenu du programme : 1 pratique avec l'entraîneur (horaire à venir, en semaine) + 1 clinique technique avec la Direction Technique du club et 1 match par semaine.

Calendrier et horaire des matchs imposés par l'ARSQ disponible **le 30 avril**.

Catégorie	Date de Naissance	Horaire clinique technique	Lieu de la clinique	Prix avec rabais, jusqu'au 16 mars 2015	Prix régulier
U-9 (soccer à 7)	2006	Samedi, 8h à 13h (Des plus jeunes aux plus vieux)	Rochebelle 2	250\$	290\$
U-10 (soccer à 7)	2005	En fonction du nombre d'inscrits	Rochebelle 2	250\$	290\$

Comment s'inscrire à un programme ?

Chaque joueur doit obligatoirement compléter une fiche d'inscription, et ce, pour chaque saison. Si la personne à inscrire n'est pas répertoriée (c.à.d. première inscription à vie), elle doit présenter sa carte d'assurance maladie et une preuve de résidence* pour identification.

Tout d'abord, lors de l'inscription de votre enfant, si vous n'êtes pas certain que le joueur est de niveau local, A ou AA, inscrivez-le en local (L), et cochez sur la fiche d'inscription la case de **demande de participation au camp de sélection** du compétitif. Si le joueur inscrit en local est retenu suite au camp du compétitif, vous devrez alors **payer le supplément de coût avant le 1^{er} mai 2015** pour qu'il puisse jouer.

En vertu de la politique de la Ville de Québec, un supplément de 50% est demandé pour les frais d'inscription pour les **non-résidents**.

- **En personne** :

- ❖ À partir du **16 mars 2015**, à la réception du club du lundi au vendredi de **11 h à 17 h**.
Paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles** ou en argent comptant.
- ❖ Dans une enveloppe bien fermée, à déposer derrière le grillage de la réception du Club Caravelles (sur le comptoir), lors des heures d'ouverture de l'Aréna de Sainte-Foy.
- ❖ Les 9-10-11 et 12 mars, de 17h à 20h, à la réception du club.
Paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles** ou en argent comptant.

- **Par la poste** :

Nous faire parvenir au 930, avenue Roland-Beaudin, Québec (Québec), G1V 4H8, la fiche d'inscription avec une preuve de résidence* et une photocopie de la carte d'assurance maladie (si membre non répertorié, c.à.d. première inscription à vie), ainsi que le paiement par chèque à l'**ordre du Club Caravelles** (merci d'indiquer le nom de votre enfant au bas du chèque). **Tout dossier incomplet sera mis en attente.**



Une confirmation vous sera envoyée par courriel, dans un délai de deux semaines suite à votre envoi postal. Il est très important de bien vérifier la réception du courriel, sinon, communiquez directement avec le club à ecrire@caravelles.ca. **Le seau de la poste fera foi de la date d'inscription.**

**Exemple de preuve de résidence : copie du permis de conduire avec adresse valide du parent, copie de compte Hydro-Québec etc.*

- **En ligne @**

Toute la **procédure** pour l'inscription en ligne est sur notre site internet, au www.caravelles.ca, section *Parents*

Paiement par carte de crédit (Visa ou Master Card) obligatoire

L'inscription en ligne n'est pas possible :

- Pour les Seniors et O-35 qui s'inscrivent avec le *forfait équipe* (se reporter à la section Senior)
- Pour les *joueurs AAA*.
- Pour les joueurs ayant évolué pour un autre club lors de votre dernière saison active
- Pour les non-résidents de la Ville de Québec
- Pour les joueurs suspendus par notre club ou tout autre club de la province

Si **votre enfant a déjà évolué dans notre club** et que vous l'inscrivez en ligne, vous devrez obligatoirement l'inscrire dans le même niveau que la dernière saison auquel il a participé (local, A, AA). L'ajustement des coûts, si vous désirez changer de niveau ou si le club vous le propose, se fera **avant le vendredi 1^{er} mai 2015 (17h), par chèque ou argent comptant.**

Pour **les nouveaux joueurs de soccer** (membre non répertorié, c.à.d. première inscription à vie), **le club se doit d'accepter l'inscription en ligne** (suite à l'enregistrement de celle-ci de votre part) avant que cette dernière soit officialisée. Tant que les deux conditions ci-bas ne sont pas remplies, **l'inscription n'est pas officielle.**

- Nous vérifierons en premier temps que le membre n'existe pas dans le système informatique de la province (ne pas créer de doublon). Il est important de savoir que tous les clubs de la province sont reliés, donc si votre enfant a déjà joué ailleurs **OU DANS NOTRE CLUB**, il existe **assurément** dans le système. Si vous ne le trouvez pas, c'est qu'il a possiblement été encodé avec une faute d'orthographe; avant de poursuivre, écrivez-nous pour que nous puissions corriger l'erreur. Ne créez pas de nouveau dossier svp, cela ne fera que retarder l'inscription.
- Deuxièmement, pour les nouveaux membres, vous devez **obligatoirement** nous poster ou nous scanner (par courriel au ecrire@caravelles.ca) une copie de la carte d'assurance maladie de l'inscrit et une preuve de résidence, sans quoi, nous devons refuser l'inscription.

Le club n'envoie pas de courriel de confirmation pour les inscriptions web. Il vous contactera **uniquement** si l'inscription web, pour une des raisons évoquées plus haut, n'est pas acceptée. Vous serez convoqués pour les camps de sélection si vous avez coché la case à cet effet, ou pour le début des entraînements plus tard en avril-mai. Consultez notre site internet pour plus de détails.

Habit d'équipe

Lorsqu'un joueur s'inscrit, il accepte de se conformer à la règle du port de la tenue du club. Un **gilet de match sera prêté** pour la saison estivale, et devra être obligatoirement restitué à son entraîneur à la fin de celle-ci. En cas de non-restitution, le joueur sera automatiquement suspendu au niveau provincial.

Les chandails de match doivent être lavés à la machine à l'envers, et portés uniquement pour les parties.

Chaque joueur doit se prévaloir de souliers à crampons et de protège-tibia. De plus, voici le reste de l'équipement demandé pour chaque programme :

U-9 à U-10 LLC : Bas noirs et shorts noirs

U-9 à U-10 (Ligue Développement, A) : Bas et shorts officiels de match (achat possible à nos bureaux).

Pour les bas noirs et les shorts noirs, ils ne sont pas disponibles au club.

Photo de passeport

- 1- Vérifiez sur le formulaire d'inscription (plus bas) si la notice PHOTO est indiquée à côté de la catégorie d'inscription (U-9 à U-18 A et AA, Senior, O-35 et U-11 à U-18 LSRQ). Si tel est le cas, c'est qu'une photo de passeport est demandée pour cette catégorie.
 - Si un joueur ciblé dans les catégories PHOTO obligatoire effectue **sa première inscription** à un **club de soccer du Québec**, sa photo doit être prise*.
 - Si un joueur ciblé dans les catégories PHOTO obligatoire jouait aux Caravelles mais n'a jamais pris de photo, cette dernière doit être prise*.
 - Si le joueur provient d'un autre club, il doit passer à son ancien club pour y récupérer son passeport, puis venir le remettre au bureau des Caravelles avant le 24 avril 2015.
 - Pour les inscrits possédant déjà un passeport (photo) au Club Caravelles (Été 2013 et plus), un courriel vous sera envoyé, en avril, **si** votre photo est expirée.
- 2- Si les directives plus haut ne sont pas suivies, il est possible que le joueur ne puisse pas jouer les premiers matchs de la saison.

*Si une photo est nécessaire et elle doit être obligatoirement prise à nos bureaux, avant le 26 avril 2015, 17h. Il est possible de se présenter plus tard certains soirs, sur rendez-vous, au ecire@caravelles.ca.



Rabais familial de 40 \$:

À partir de l'inscription du troisième enfant d'une même famille résidant à la même adresse de 18 ans et moins (les 3 enfants inscrits en même temps).

Ce rabais n'est pas possible si l'inscription se fait sur internet.

Communications

Afin de rester informé des activités du club, nous vous suggérons fortement de vous inscrire aux nouvelles de notre site internet ainsi que d'aimer notre page Facebook.

<http://caravelles.ca/> 

<https://www.facebook.com/socccaravelles> 

Nos informations sont transmises via notre site internet, ou par courriel. La Fédération de Soccer du Québec (FSQ) reconnaît dorénavant le courrier électronique comme document officiel de correspondance. Il est donc **obligatoire** de fournir une adresse courriel **valide et lisible** lors de votre inscription.

Informations complémentaires

- **Politique de remboursement :**

Informations disponibles au : <http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

- **Politique d'aide financière :**

Nous avons un programme d'aide financière pour les familles défavorisées, vous trouverez toutes les informations via le lien : <http://caravelles.ca/notre-club/formulaires-politiques/>

- **Budget d'équipe**

Aucune participation au budget de l'équipe (tournois ou autres activités) ne pourra être demandée au club. Ceci est la responsabilité de chaque équipe.

Merci!

- **Bénévoles**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider lors des inscriptions, des activités spéciales, des journées d'ouverture et de fermeture, pour le Festival etc. Cette aide est indispensable et nécessaire au bon fonctionnement du Club. Peu importe le nombre d'heures qu'il vous est possible de donner, contactez-nous au ecrire@caravelles.ca pour y laisser votre nom et nous vous contacterons pour plus de détails. Merci en avance !

- **U-05, U-06... O-35, qu'est que ça signifie? ???**

Le "U" et le "O" viennent des mots **Under** et **Over**. C'est la dénomination officielle de la [FIFA](#) (Fédération Internationale Football Association) pour catégoriser les joueurs de soccer selon leur âge au cours de l'année civile. La catégorie **U-05** signifie donc 5 ans et moins à partir du premier janvier. La catégorie **O-35** signifie 35 ans et plus au cours de l'année courante.